



GUIDE DE COMPÉTITION



**CHAMPIONNATS DE
FRANCE PISTE ELITE
2025**

3 - 5 Janvier
Loudéac (Bretagne)



CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ÉLITE

COMPÉTITION

Site d'accueil	3
Engagements & Catégories	4
Encadrement, Protocole & Permanence	5
Entraînements	6
Ouverture du site et Logistique	7
Restauration et Hébergements	8
Programme sportif (Provisoire)	9

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan / Billetterie	12
Parking / Sécurité / Secours	13
Partenaires	14

RÈGLEMENTATION CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE

Annexe 1 - Réglementation	15
---------------------------	----

LE VÉLODROME

PRÉSENTATION

Le Vélodrome de Bretagne à Loudéac (Bretagne) des caractéristiques techniques suivantes :

VÉLODROME DE BRETAGNE	
Caractéristiques techniques	
Vélodrome	Couvert
Longueur	200 mètres
Largeur	5,545 mètres
Angle d'inclinaison max.	46.0°
Type de revêtement	Bois

ORGANISATEURS

CONTACTS FFC

LEFORT Aude
Responsable Epreuves Piste FFC
Tél : 06.99.17.86.72
Email : a.lefort@ffc.fr

MONZO Laetitia
Adjointe Responsable Epreuves Piste FFC
Tél : 06.80.58.59.86
Email : l.monzo@ffc.fr

CONTACT COMITE LOCAL D'ORGANISATION

FISTAHL Julien - GILSON Michaël
Responsables Organisation
Tél : +33 (0)2.57.47.00.08
E-Mail : m.gilson@ffc-bretagne.com

COMMISSAIRES

COMPOSITION DU JURY

Président du Jury : Guillaume VERGER
Arbitre titulaire 1 : Camille MEUNIER
Arbitre titulaire 2 : Jean François PAIN
Chronométreur : Corentin BOUGEARD
Chronométreur : Yoann HELAINE
Chronométreur Manuel : Ludovic DUCLOYER
Secrétaire : Steren LE MAUFF
Starter : Jonathan TRANCHANT
Juge à l'Arrivée : Amélie LORIC
Arbitres Complémentaires :
Adjoint : Quentin PICOUAYS
Adjoint : Anne MASSE
Adjoint : Valentin JEANNEAU
Adjoint : Mélanie FRELAUT
Adjoint : Lilian PONIER
Adjoint : Raymond NIVOL
Adjoint : Gaëlle YANNIC
Arbitre Technique : Sylvain PIQUART
Inspecteur Antidopage : Claude DESCHASEAUX
Informatique : E. GAUVIN
Chef de Piste FFC : Benoit CLOAREC
Chef de Piste : Stéphane IZORE
Chef de Piste : Quentin GUEDON
Chef de Piste : Aurélien VAULEON

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Ouverture des engagements :

Vendredi 29 novembre 2024 à 10h00

Les engagements pour les Championnats de France Elite doivent être obligatoirement **fait depuis le site internet de la FFC** par les Comités régionaux, structures professionnelles et clubs (conformément à l'article « Participation » de la Réglementation des Championnats de France Piste Elite) avant le :

► **Jeudi 19 Décembre 2024 à 17h00**

Attention :

Les coureurs Hommes et Femmes devront être engagés par la structure pour laquelle ils vont courir lors des Championnats (ex. Si un coureur Homme participe aux épreuves individuelles ou par équipes des Championnats au titre de son Club, selon les règles de participation, alors l'engagement devra être réalisé par le club en question. De plus, si ce même coureur participe au titre de son comité régional aux épreuves par équipes, il sera alors, **et uniquement pour ces épreuves**, engagé par ce dernier).

Rappel :

Tout coureur ne figurant pas sur l'état récapitulatif des engagés transmis par son comité régional, club ou structure professionnelle, ne pourra en aucun cas prendre part à celles-ci.

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Les engagements devront être réglés lors de l'engagement sur la plateforme en ligne :

- 20€

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE

LISTE DES CATÉGORIES & ÉPREUVES

Épreuves		
SPRINT	HOMMES	FEMMES
Vitesse Individuelle	●	●
Keirin	●	●
Kilomètre Départ Arrêté	●	●
ENDURANCE	HOMMES	FEMMES
Poursuite Individuelle	●	●
Poursuite par Équipes	●	●
Course aux Points	●	●
Américaine	●	●
Omnium	●	●

ENCADREMENT

A ce jour, les équipes ou clubs constitués de moins de 4 participants Hommes et/ou Femmes (issus du même club et portant le même maillot lors de la compétition), pourront être accompagnés de 2 encadrants licenciés maximum. Les équipes ou clubs constitués de 4 participants ou plus pourront être accompagnés d'un Directeur sportif ainsi que 3 encadrants.

Le nombre d'encadrants pourra être revu en fonction du nombre d'athlètes par équipe/structure/comité régional.

Un maximum de 7 accréditations sera attribué par structure/club/comité régional (suivant les règles précitées)

Un formulaire vous est fourni (et pourra être retrouvé en ligne sur le site de la FFC) et devra être impérativement rempli **au plus tard le Jeudi 19 Décembre 17h00**, sous peine de ne pouvoir recevoir une suite favorable.

L'accès au centre piste ne se fera que sur présentation de l'accréditation

RETRANSMISSION TV

VISUELS DES MAILLOTS

Afin de répondre à une demande de la production TV, et de permettre une plus grande attractivité télévisuelle de notre discipline, les Comités Régionaux, Equipes, Clubs devront faire parvenir à Laetitia MONZO à l.monzo@ffc.fr **au plus tard le Jeudi 19 Décembre à 17h00** la maquette de leur maillot.

3 Jours de retransmissions TV en direct sur Eurosport :

- Vendredi 3 Janvier : Direct TV 17h - fin de session
- Samedi 4 Janvier : Direct TV 17h - fin de session
- Dimanche 5 Janvier : Direct TV 16h25 - fin de session

PERMANENCE

LIEU & HORAIRES D'OUVERTURE CONFIRMATION DES PARTANTS

La permanence ainsi que la confirmation des partants se tiendront à la salle de réunion située au rez-de-jardin du Vélodrome de Bretagne de Loudéac.

Les horaires seront les suivants :

**Jeudi 2 Janvier 2025
De 16h00 à 18h00**

Seront alors remis les dossards et les accréditations d'accès aux coureurs et directeurs sportifs sur présentation des licences.

Pour les clubs, structures ou Comités Régionaux ne participant pas aux épreuves de la 1^{ère} journée

de compétition, le retrait des dossards pourra se faire durant la semaine de compétition.

Cependant tout dossard devra être retiré auprès du secrétariat des commissaires au plus tard la veille de la 1^{ère} épreuve entre 10h et 11h.

Aussi, les conseillers techniques sportifs ou Directeurs Sportifs, qui n'auraient pas envoyé la maquette de leur maillot en amont, seront tenus de présenter le maillot de leur comité, club et/ou structure professionnelle, qui seront portés au cours des Championnats de France.

Lors des retraits des dossards, les responsables techniques devront confirmer les coureurs partants sur chaque discipline pour toute la durée des Championnats de France sur Piste Elite.

Seuls les changements éventuels devront être communiqués au secrétariat du Jury des arbitres la veille avant le début de la 1^{ère} session de la journée de compétition, sous peine de ne pouvoir être pris en compte.

RÉUNION DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs se tiendra le **Jeudi 2 Janvier à 18h30** au Vélodrome de Bretagne de Loudéac (salle de réunion au N+2), en présence du jury des arbitres, de l'organisateur, d'un représentant de la Direction Technique Nationale ainsi que de la Fédération Française de Cyclisme.

DEPOSE DU MATERIEL

Le vélodrome sera ouvert le Jeudi 2 Janvier de 11h30 à 20h00 pour les équipes souhaitant déposer le matériel dans les boxes en centre piste.



ENTRAINEMENTS

HORAIRES

Les entraînements officiels se dérouleront de la manière suivante :

► Jeudi 2 Janvier 2025 :

- * 13h30 - 15h00 : Epreuves de peloton et Poursuite Individuelle H/F *
- * 15h00 - 16h30 : Epreuves de Poursuite par Equipes H/F *
- * 16h30 - 18h00 : Epreuves de Vitesse H / F

**Les relais d'Américaine ne seront pas acceptés sur ces créneaux*

► Vendredi 3 Janvier 2025 :

- * 8h40 - 9h25 : Epreuves de vitesse H/F
- * 9h25 - 10h05 : Epreuves de peloton H/F
- * Entre les 2 sessions de compétitions, **le créneau d'entraînement sera ouvert 1h10 avant le début de la 1ère compétition et sera réservé uniquement aux coureurs de la 2^{ème} session**

► Samedi 4 Janvier 2025 :

8h00 - 9h20

- * Entre les 2 sessions de compétitions, **le créneau d'entraînement sera ouvert 1h10 avant le début de la 1ère compétition et sera réservé uniquement aux coureurs de la 2^{ème} session**

► Dimanche 5 Janvier 2025 :

- * 7h30 - 8h10 : Epreuves de vitesse H
- * 8h10 - 8h50 : Epreuves en peloton H/F
- * Entre les 2 sessions de compétitions, **le créneau d'entraînement sera ouvert 1h10 avant le début de la 1ère compétition et sera réservé uniquement aux coureurs de la 2^{ème} session**

Ces créneaux d'entraînements et d'échauffements sont donnés à titre indicatif et pourront être adaptés par le jury des arbitres ou par l'organisation. Un communiqué sera diffusé à cet effet.



HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE AUX ÉQUIPES

- Jeudi 2 Janvier : 11h30 - 20h00*
- Vendredi 3 Janvier : 7h30 - 21h30*
- Samedi 4 Janvier : 7h00 - 22h00*
- Dimanche 5 Janvier : 6h30 - 20h00

*Les jours de compétition, le site sera fermé aux équipes ainsi qu'à la presse 1h après la fin de la dernière compétition.

Les horaires ci-dessus pourront être revus en fonction du programme sportif.

LOGISTIQUE

VESTIAIRES ET DOUCHES

Les vestiaires sont situés dans le bâtiment du complexe sportif. Ils sont équipés de douches et toilettes. Un fléchage sera en place.

CONTROLE ANTIDOPAGE

Vélodrome de Bretagne, Loudéac. Une signalétique sera mise en place.

SALLE DE PRESSE

Vélodrome de Bretagne, Loudéac



RESTAURATION SUR PLACE

Espace bar et snacking (sandwich, pâtes, frites, galettes saucisses selon les jours) situé à l'entrée du Vélodrome.

- Bar : du jeudi au dimanche
- Snacking : du vendredi au dimanche

HÉBERGEMENTS

Le Comité de Bretagne propose une solution d'hébergement en internat en pension complète au tarif de 70 € par personne et par jour.

Les réservations sont possibles du jeudi 2 au dimanche 5 janvier 2025.

La pension complète comprend les petits-déjeuners et déjeuners du vendredi au dimanche.

Les dîners du jeudi au dimanche.

Les hébergements devront être quittés le dimanche 5 janvier à 12h00 au plus tard.

L'attribution des places s'effectuera suivant la date de réception des demandes.

Les comités régionaux/équipes sont pleinement responsables de l'état des chambres mises à leur disposition. Toute dégradation constatée lors de l'état des lieux de sortie sera facturée au comité régional des équipes concernées.

RESERVATIONS

<https://forms.gle/LmUrTKJxwyNWFpc88>

Informations : velodrome@cyclisme.bzh

VENDREDI 3 JANVIER 2025

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
08:45:00		Ouverture des portes au public	0	00:00:00	00:00:00
08:45:00		Ouverture du centre de presse	0	00:00:00	00:00:00
10:15:00	10:47:00	Poursuite par Equipes Elite Femmes - Qualifications	4	00:08:00	00:32:00
10:47:00	11:19:00	Poursuite par équipes Elite Hommes - Qualifications	4	00:08:00	00:32:00
11:19:00	11:59:00	Pause	1	00:40:00	00:40:00
11:59:00	12:07:00	Poursuite par Equipes Elite Femmes – FINALE 3-4	1	00:08:00	00:08:00
12:07:00	12:15:00	Poursuite par Equipes Elite Femmes – FINALE 1-2	1	00:08:00	00:08:00
12:15:00	12:25:00	Pause	1	00:10:00	00:10:00
12:25:00	12:33:00	Poursuite par équipes Elite Hommes FINALE 3-4	1	00:08:00	00:08:00
12:33:00	12:41:00	Poursuite par équipes Elite Hommes FINALE 1-2	1	00:08:00	00:08:00
12:41:00	12:51:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite par Equipes Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
12:51:00	13:01:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite par équipes Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
13:01:00		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
15:10:00	15:50:00	Course aux Points Elite Femmes - Qualifications 10 km	2	00:20:00	00:40:00
15:50:00	17:05:00	Course aux points Elite Hommes 14 km - Qualifications	3	00:25:00	01:15:00
17:05:00	17:44:00	KM Elite Femmes FINALE	13	00:03:00	00:39:00
17:44:00	18:50:00	KM Elite Hommes FINALE	22	00:03:00	01:06:00
18:50:00	19:00:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE KM Femmes	1	00:10:00	00:10:00
19:00:00	19:10:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE KM Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
19:10:00	19:43:00	Course aux Points Elite Femmes FINALE 20 km	1	00:33:00	00:33:00
19:43:00	20:28:00	Course aux points Elite Hommes FINALE 30 km	1	00:45:00	00:45:00
20:28:00	20:38:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Course aux Points Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
20:38:00	20:48:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Course aux points Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
20:48:00		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00

PROGRAMME SPORTIF PROVISOIRE

SAMEDI 4 JANVIER 2025

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
08:00:00		Ouverture des portes au public	0	00:00:00	00:00:00
08:00:00		Ouverture du centre de presse	0	00:00:00	00:00:00
09:30:00	09:45:00	Vitesse Elite Femmes Qualifications 200m lancé	10	00:01:30	00:15:00
09:45:00	10:48:00	Poursuite Individuelle Elite Femmes - Qualifications	7	00:09:00	01:03:00
10:48:00	11:02:00	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - 1ère manche	4	00:03:30	00:14:00
11:02:00	12:46:00	Poursuite individuelle Elite Hommes Qualifications	13	00:08:00	01:44:00
12:46:00	13:00:00	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - 2ème manche	4	00:03:30	00:14:00
13:00:00	13:20:00	Keirin Elite Hommes 1er tour	4	00:05:00	00:20:00
13:20:00	13:23:30	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - Belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
13:23:30	13:32:30	Poursuite Individuelle Elite Femmes – FINALE 3-4	1	00:09:00	00:09:00
13:32:30	13:41:30	Poursuite Individuelle Elite Femmes – FINALE 1-2	1	00:09:00	00:09:00
13:41:30	13:48:30	Vitesse Elite Femmes ½ finales - 1ère manche	2	00:03:30	00:07:00
13:48:30	14:08:30	Keirin Elite Hommes Repêchages	4	00:05:00	00:20:00
14:08:30	14:15:30	Vitesse Elite Femmes ½ finales - 2ème manche	2	00:03:30	00:07:00
14:15:30	14:25:30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite Individuelle Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
14:25:30	14:33:30	Poursuite individuelle Elite Hommes FINALE 3-4	1	00:08:00	00:08:00
14:33:30	14:41:30	Poursuite individuelle Elite Hommes FINALE 1-2	1	00:08:00	00:08:00
14:41:30	14:45:00	Vitesse Elite Femmes ½ finales - Belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
14:45:00	14:55:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite individuelle Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
14:55:00		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
17:00:00	18:00:00	Américaine Elite Hommes Qualifications 24 km	2	00:30:00	01:00:00
18:00:00	18:45:00	Américaine Elite Femmes 30 Km - FINALE	1	00:45:00	00:45:00
18:45:00	18:52:00	Vitesse Elite Femmes FINALES 3-4 et 1-2 - 1ère manche	2	00:03:30	00:07:00
18:52:00	19:02:00	Keirin Elite Hommes 1/2 Finales	2	00:05:00	00:10:00
19:02:00	19:12:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Américaine Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
19:12:00	19:19:00	Vitesse Elite Femmes FINALES 3-4 et 1-2 - 2ème manche	2	00:03:30	00:07:00
19:19:00	19:24:00	Keirin Elite Hommes places 7 à 12	1	00:05:00	00:05:00
19:24:00	19:29:00	Keirin Elite Hommes FINALE places 1 à 6	1	00:05:00	00:05:00
19:29:00	19:32:30	Vitesse Elite Femmes 3-4 et 1-2 - Belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
19:32:30	20:37:30	Américaine Elite Hommes FINALE 50 km	1	01:05:00	01:05:00
20:37:30	20:47:30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Vitesse Femmes	1	00:10:00	00:10:00
20:47:30	20:57:30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Keirin Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
20:57:30	21:07:30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Américaine Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
21:07:30		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00

PROGRAMME SPORTIF PROVISOIRE

DIMANCHE 5 JANVIER 2025

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
07:30:00		Ouverture des portes au public	0	00:00:00	00:00:00
07:30:00		Ouverture du centre de presse	0	00:00:00	00:00:00
09:00:00	09:33:00	Vitesse Elite Hommes Qualifications 200m lancé	22	00:01:30	00:33:00
09:33:00	10:42:00	Omnium Hommes Course aux Points Epreuve Qualification 14 km	3	00:23:00	01:09:00
10:42:00	11:20:30	Vitesse Elite Hommes 1er Tour (11 séries à 2)	11	00:03:30	00:38:30
11:20:30	12:00:30	Omnium Elite Femmes Course aux Points Epreuve Qualification 10 km	2	00:20:00	00:40:00
12:00:30	12:39:00	Vitesse Elite Hommes 1er Tour Repêchage (4 séries à 2 et 1 série à 3)	11	00:03:30	00:38:30
12:39:00	12:57:00	Omnium Scratch Elite Hommes 10 km	1	00:18:00	00:18:00
12:57:00	13:25:00	Vitesse Elite Hommes 8ème de finale (8 séries à 2)	8	00:03:30	00:28:00
13:25:00	13:45:00	Omnium Scratch Elite Femmes 10 km	1	00:20:00	00:20:00
13:45:00	13:59:00	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - 1ère manche	4	00:03:30	00:14:00
13:59:00	14:17:00	Omnium Course Tempo Elite Hommes 10 km	1	00:18:00	00:18:00
14:17:00	14:31:00	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - 2ème manche	4	00:03:30	00:14:00
14:31:00	14:51:00	Omnium Course Tempo Elite Femmes - 10 km	1	00:20:00	00:20:00
14:51:00	14:54:30	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
14:54:30		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00
Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE	NB de Série	Temps/Série	Temps Total
16:25:00	16:32:00	Vitesse Elite Hommes ½ finale - 1ère manche	2	00:03:30	00:07:00
16:32:00	16:50:00	Omnium Elimination Elite Hommes	1	00:18:00	00:18:00
16:50:00	16:57:00	Vitesse Elite Hommes ½ finale - 2ème manche	2	00:03:30	00:07:00
16:57:00	17:15:00	Omnium Elimination Elite Femmes	1	00:18:00	00:18:00
17:15:00	17:18:30	Vitesse Elite Hommes ½ finale - belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
17:18:30	17:28:30	Keirin Elite Femmes 1er tour	2	00:05:00	00:10:00
17:28:30	17:35:30	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 - 1ère manche	2	00:03:30	00:07:00
17:35:30	18:10:30	Omnium Course aux Points Elite Hommes 24 km	1	00:35:00	00:35:00
18:10:30	18:17:30	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 -2ème manche	2	00:03:30	00:07:00
18:17:30	18:47:30	Omnium Course aux Points Elite Femmes 20 km	1	00:30:00	00:30:00
18:47:30	18:51:00	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 - belles éventuelles	1	00:03:30	00:03:30
18:51:00	18:56:00	Keirin Elite Femmes places 7 à 12	1	00:05:00	00:05:00
18:56:00	19:01:00	Keirin Elite Femmes FINALE places 1 à 6	1	00:05:00	00:05:00
19:01:00	19:11:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Omnium Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
19:11:00	19:21:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Omnium Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
19:21:00	19:31:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Vitesse Elite Hommes	1	00:10:00	00:10:00
19:31:00	19:41:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Keirin Elite Femmes	1	00:10:00	00:10:00
19:41:00		Fin de Réunion	0	00:00:00	00:00:00

ACCÈS AU SITE

LIEU DE L'ÉPREUVE

Vélodrome de Bretagne
18 Rue des Livaudières
22600 LOUDEAC

TRANSPORTS

EN VOITURE

1h09 mn depuis Rennes via RN164

39 mn depuis St Brieuc via D700

EN TRAIN

Gares SNCF de Rennes et/ou St Brieuc

GRANDES VILLES ENVIRONNANTES

- ▶ Rennes 90 kms
- ▶ St Brieuc 43 kms

BILLETTERIE PUBLIC

TARIFS

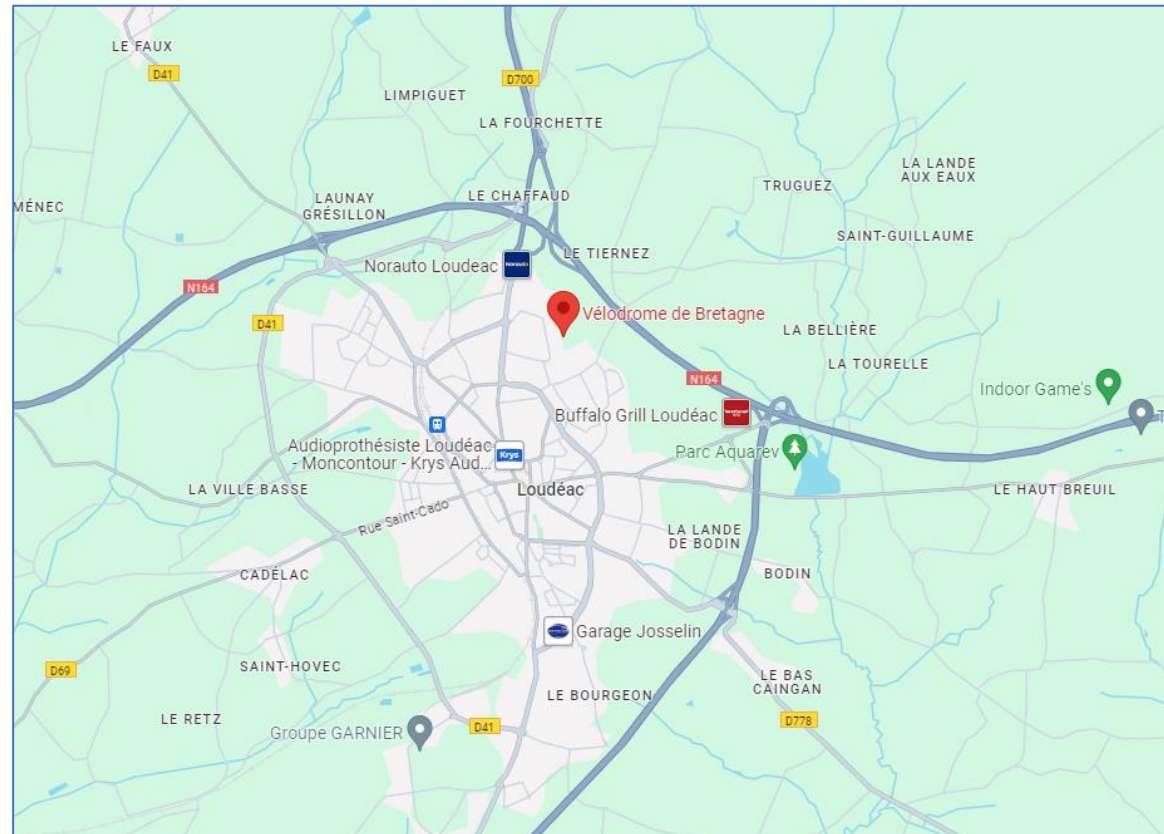
Entrée payante :

- Pass Journée : 8 €
- Pass 3 jours : 18 €

Entrée gratuite pour les moins de 12 ans.

PLAN D'ACCÈS

VÉLODROME DE BRETAGNE



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Différents parkings sont disponibles à proximité immédiate du Vélodrome. 659 places sont disponibles dans un rayon de 500m autour du Vélodrome.

- Parking du Vélodrome : équipes, officiels et PMR - 100 places dont 3 PMR
- Parking du Palais des Sports (à 200m) : public - 149 places dont 6 PMR
- Parking de la piscine Aquatides (à 400m) : public - 187 places dont 5 PMR
- Parking du Palais des congrès (à 500m) : public et camping-cars - 223 places

Deux aires de camping-cars sont disponibles à Loudéac :

- Super U Loudéac (à 2 km) : Rue Daniel Gemy
- Gare de Loudéac (à 2 km) : Boulevard de la gare

SECURITE

SÉCURITÉ

Une **surveillance** sera assurée par le **prestataire sécurité de la structure d'accueil**. Cependant, la FFC, l'organisateur et le gestionnaire du Vélodrome ne pourront être reconnus responsables des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings, dans les box, à proximité ou dans l'enceinte du vélodrome.

SECOURS

CENTRES MÉDICAUX

- ▶ Centre Hospitalier du Centre Bretagne Site de Kerio à PONTIVY (56) 02.97.79.00.00
- ▶ Centre Hospitalier de Saint-Brieuc Yves LE FOLL 10 Rue Marcel Proust à SAINT-BRIEUC (22) 02.96.01.71.23

CONTACTS MÉDICAUX

SAMU : 15



ORGANISATEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES TECHNIQUE





ANNEXE 1

Réglementation

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE 2025

REGLEMENTATION

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

PARTICIPATION

La participation aux Championnats de France Piste Elite 2025 est ouverte aux catégories suivantes :

- Femmes : - Professionnelles,
 - Senior Elite Open 1, 2, 3
 - **U19***
- Hommes : - Professionnels,
 - Senior Elite Open 1, 2, 3
 - **U19***

***U19 surclassé(e)s, sur demande du MTT (ou équivalent) du Comité Régional et validé par la DTN via le Chef de Filière Piste François LAMIRAUD.**

Pour les épreuves individuelles, les coureurs pourront courir sous le maillot de leur club/équipe ou sous le maillot de leur Comité Régional. Cependant, la priorité sera laissée au Team/club/équipe d'engager un coureur sous ses couleurs.

Dans les deux cas, le coureur ne pourra changer « de statut » dans les épreuves individuelles durant toute la durée des Championnats.

Les équipes de N1 et N2 route Hommes et Femmes pourront participer sous leurs couleurs aux épreuves de Poursuite par Equipes (suivant les conditions de participation inscrites dans la réglementation des CDF de Poursuite par Equipes). Cependant, si le Comité Régional

souhaite engager un/des coureurs sous ses couleurs pour ces épreuves, il sera prioritaire.

Sur les épreuves d'Américaine, les équipes de N1 route Hommes et Femmes auront la possibilité d'engager une/des équipe(s) (suivant les conditions de participation inscrites dans la réglementation des CDF de l'Américaine) sous leurs couleurs.

Cependant, si le Comité Régional souhaite engager un/des coureur(s) sous ses couleurs pour ces épreuves, il sera prioritaire.

Les coureurs des structures professionnelles, Equipes UCI et/ou équipe Team Nationale Piste Elite ont la possibilité de participer aux épreuves individuelles et par équipes. Concernant les épreuves par équipes, les coureurs pourront donc se produire dans le cadre de leur équipe professionnelle/Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite ou être incorporés aux équipes de leur comité régional d'appartenance (club de la licence faisant foi).

Cela pourra se faire, seulement si la structure professionnelle/Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite n'est pas en mesure de constituer une équipe ou qu'elle a déjà engagé le nombre maximum de coureurs. Ainsi, le comité régional aura la possibilité d'engager une équipe avec des coureurs étant en contrat avec une structure professionnelle/ Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite mais qui n'auront pas été sélectionnés par l'équipe engagée. **Le comité régional devra alors consulter et obtenir une autorisation écrite par la structure professionnelle ou Team afin de constituer cette équipe.**

ENGAGEMENT

*** Cloture des engagements : Jeudi 19 Décembre 17h00**

Les coureurs Hommes et Femmes devront être engagés par la structure pour laquelle ils vont courir lors des Championnats (ex. Si un coureur Elite Homme participe aux épreuves individuelles du Championnat au titre de son Club, alors l'engagement devra être fait par le club en question. De plus, si ce même coureur participe au titre de son comité régional aux épreuves par équipes, il sera alors, et uniquement pour ces épreuves, engagé par ce dernier).

Tout coureur ne figurant pas sur l'état récapitulatif des engagés transmis par son comité régional, club, team ou son équipe professionnelle pour une épreuve individuelle ou par équipes, ne pourra en aucun cas prendre part à celle-ci.

Toutefois les comités régionaux, clubs, Teams ou équipes professionnelles, auront la possibilité d'ajouter un coureur ne figurant pas dans la formation initialement engagée. Ce "joker" a la possibilité de disputer les épreuves individuelles ou par équipes mais il doit être déclaré au moment de la remise des dossards le **jeudi 2 Janvier** par le responsable du comité régional, du club, Team ou de l'équipe professionnelle.

Spécificités par épreuves :

* Pour les épreuves de Poursuite par Equipes, le responsable de chacune d'elles devra communiquer lors de la confirmation de l'équipe, sa composition. Les coureurs doivent avoir été préalablement engagés, à l'exception du "joker", soit dans une autre discipline, soit spécifiquement pour le Championnat de France concerné.

* Pour les épreuves chronométrées, les temps de référence pour chacun des coureurs ou équipes ainsi que le temps envisagé devront être mentionnés lors de la confirmation des partants.

* Pour les épreuves d'Américaine et de Poursuite par équipes, les équipes uniquement composées de coureurs "Professionnel" ou faisant partie d'une Equipe UCI, Team Nationale Piste Elite, N1 route, et N2 route (uniquement pour la Poursuite par équipes) d'une même équipe, pourront participer en dehors des représentations régionales.

RÈGLEMENTATION GENERALE

- Ces Championnats de France Piste Elite seront régis par la réglementation de l'Union Cycliste Internationale
- En cas de chute importante empêchant un coureur de participer à toutes les épreuves dans lesquelles il était engagé, son équipe ou Comité Régional sera en mesure de le remplacer par un coureur déjà engagé dans le Championnat. Le responsable d'équipe devra en informer le Jury des arbitres dans les meilleurs délais sous peine de voir sa demande refusée.

ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPION DE FRANCE

Un Championnat national, quel qu'il soit, doit réunir un minimum de participation, et le titre ne sera attribué que si le championnat concerné réunit au moins 6 équipes ou individualités de 3 comités régionaux, clubs, Teams ou équipes professionnelles différents minimum.

Attribution pour chaque titre

Epreuves individuelles

- Au premier : le maillot de Champion de France et une médaille d'or
- Au deuxième : une médaille d'argent
- Au troisième : une médaille de bronze

Epreuves par Equipes

- A la première équipe : le maillot de Champion de France et une médaille d'or à chaque coureur
Un trophée à l'équipe Championne de France
- A la deuxième équipe : une médaille d'argent à chaque coureur
- A la troisième équipe : une médaille de bronze à chaque coureur

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les 3 premiers coureurs ou premières équipes de chaque Championnat de France doivent se présenter à la cérémonie protocolaire (tenue de coureur réglementaire exigée sans accessoires : lunettes, casquettes, bandana,...etc.).

Pour les épreuves de poursuite par équipes, si un coureur d'une des équipes finalistes a participé à

une épreuve, il est, au même titre que ses coéquipiers, invité à participer à la cérémonie protocolaire pour y recevoir la médaille (et le maillot, le cas échéant) correspondant à la place obtenue.

LE MATERIEL

Conformément à la réglementation en vigueur, le Chapitre III Equipement du Titre 1 - Organisation Générale du Sport Cycliste UCI, sera appliqué.

UTILISATION DES MOYENS RADIO

- Les coureurs ne peuvent porter ni utiliser aucun système de liaison-radio en piste
- Les téléphones cellulaires ne sont pas admis lorsque les compétiteurs sont en piste (entraînement et échauffement compris).

PORT DU MAILLOT

Tous les coureurs Hommes ou Femmes engagés dans les épreuves individuelles et par équipes des Championnats de France sur piste devront être porteurs de la combinaison ou du maillot officiel de leur entité engageante à l'exception des épreuves de l'américaine pendant lesquelles les coureurs devront revêtir des maillots distinctifs si deux équipes (ou plus) d'un même comité régional ou équipe sont engagées.

Cependant, les coureurs figurant sur la liste des athlètes de haut niveau « piste », disposant de contrats annuels avec des partenaires particuliers, pourront porter des inscriptions publicitaires sur les maillots des comités régionaux (lors des épreuves par équipes) sous réserve d'obtenir l'accord du président du comité régional d'appartenance, de respecter la

réglementation applicable dans ce domaine et de prendre en charge les coûts de fabrication des maillots.

Les coureurs Hommes et Femmes porteront tout au long du championnat le maillot de leur équipe professionnelle, UCI, Team, Club ou Comité Régional dans les épreuves individuelles.

Tout coureur appartenant à une structure professionnelle, Equipe UCI ou Team Nationale Piste Elite, devra porter le maillot de son équipe enregistrée respectivement auprès de l'UCI ou de la FFC, ou le maillot de son comité régional (pour les épreuves par équipes), le cas échéant.

Lors des épreuves par équipes, **uniquement les Elites Professionnels ou appartenant à une équipe UCI, une Team Nationale Piste Elite, à une N1 route ou N2 route (hormis les épreuves d'Américaine) pourront porter le maillot de leur « structure »** (dans ce cas, ils devront appartenir à la même équipe). Les coureurs ne faisant pas partie **d'une structure précédemment citée** devront revêtir la combinaison de leur Comité Régional. Toutefois, lorsque les Elites professionnels **ou appartenant à une équipe UCI, une Team Nationale Piste Elite, N1 ou N2 route** seront incorporés à une équipe de comité régional (Américaine, Poursuite par Equipes) ils devront revêtir le maillot de ce dernier. C'est le club dans lequel le coureur aura pris sa licence qui déterminera le comité d'appartenance.

Les champions du Monde et les champions d'Europe en titre Elite, sont tenus de porter leur maillot distinctif dans la discipline pour laquelle ils ont obtenu leur titre.

Les coureurs qui ne respecteront pas les dispositions indiquées ci-dessus se verront refuser le départ.

Aucun autre maillot dont la disposition des couleurs ne serait semblable à celui qui aura été présenté au Jury des arbitres lors de la permanence ou envoyé en amont à la FFC, ne sera toléré, exception faite pour l'épreuve de l'américaine (conformément aux dispositions relatives au port du maillot ci-dessus).

ARBITRAGE

Le contrôle du déroulement des épreuves (le comportement des coureurs en course et le respect des règles de course) est placé sous la responsabilité du juge arbitre. Les réclamations ne sont pas admises.

La Direction Technique Nationale désignera deux entraîneurs (un spécialiste du sprint et un de l'endurance) qui seront les interlocuteurs, avec le Président de la CN Piste ou son représentant et la responsable Piste FFC, du Président du Jury des arbitres pour la composition des séries et pour tous les cas non prévus au RÉGLEMENT.

EPREUVES

Femmes
Vitesse individuelle
Keirin
Km Départ Arrêté
Omnium
Poursuite Individuelle
Poursuite par Equipes
Course aux Points
Américaine

Hommes
Vitesse individuelle
Keirin
Km Départ Arrêté
Omnium
Poursuite Individuelle
Poursuite par Equipes
Course aux Points
Américaine

RÈGLEMENTATION

ÉPREUVES

La réglementation UCI sera appliquée lors des Championnats de France Piste Elite.

Rappel de points de la réglementation UCI :

• Avertissement - Disqualifications

Art. 3.10.003 Toute infraction non sanctionnée spécifiquement et tout comportement non sportif pourra être sanctionné par un avertissement, indiqué par un drapeau jaune, ou la disqualification, indiquée par un drapeau rouge, selon la gravité de la faute, sans préjudice de l'amende prévue à l'article 12.3.005. A chaque occasion, les commissaires indiqueront en même temps le numéro de dossard du coureur commettant la faute. L'avertissement et la disqualification ne portent que sur une compétition en particulier.

Si un coureur est relégué dans une épreuve, cette relégation peut également comporter un avertissement, suivant la gravité, l'intention et l'impact de la faute. Si un coureur reçoit un avertissement dans une épreuve, l'avertissement sera également reporté sur les autres épreuves de la compétition. Un coureur recevant un deuxième avertissement, ou étant relégué pour la troisième fois, est disqualifié pour le reste de la compétition. Un coureur disqualifié dans une épreuve pour comportement sportif est effectivement disqualifié pour l'ensemble de la compétition.

***Nouveau départ dans les épreuves chronométrées**

Art. 3.2.021 Dans chaque manche d'une épreuve chronométrée, une équipe ou un coureur ne sera autorisé(e) à prendre que deux départs. Un nouveau départ sera donné seulement soit à la suite d'un faux départ, ou soit à la suite d'un incident reconnu conformément à l'article 3.2.021. Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors du tour de qualification est éliminé(e) (DNF). Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors du premier tour est relégué(e). Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors des finales perd sa finale. Si une équipe ou un coureur s'arrête pour cause d'incident et le starter détermine qu'il ne s'agit pas d'un incident reconnu, l'équipe ou le coureur sera disqualifié du tour de qualification, ou relégué lors des tours subséquents

Art. 3.2.021 : Accident reconnu

Sont considérés comme accidents reconnus :

- chute légitime
- crevaison
- bris d'une pièce essentielle de la bicyclette.

Tous les autres incidents sont considérés comme accidents non reconnus.

VITESSE INDIVIDUELLE

RÈGLEMENT :

• La distance à parcourir comprenant l'élan et les 200 mètres est fixée à 3 tours ½ pour une piste de 250 mètres ou moins

* En cas d'ex-æquo lors des qualifications du 200m, les coureurs concernés sont départagés selon le meilleur temps réalisé lors des 100 derniers mètres. Dans l'éventualité où le temps des 100 derniers mètres ne peut être enregistré, ou si les coureurs sont toujours ex-æquo, les coureurs sont départagés par tirage au sort

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans Limitation

Formule :

- Qualifications sur 200 m lancé - 16 qualifiés*
- 1/8 finales (8 séries à 2)
- ¼ finale en 2 manches et belles éventuelles
- ½ finale en 2 manches et belles éventuelles
- Finale 3 et 4 en 2 manches et belle éventuelle
- Finale 1 et 2 en 2 manches et belle éventuelle

*Le nombre de qualifiés pourra être revu en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve.

Pour les places de 9 à 16 et 5 à 8, elles seront déterminées par le temps réalisé lors des qualifications du 200m.

Ordre de départ des 200 m lancés :

- Le Champion du Monde en titre (Elite Hommes puis Juniors Hommes)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite Hommes puis Juniors Hommes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement. (Elite Hommes puis Juniors Hommes)

• Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Formule :

- Qualifications sur 200 m lancés - 16 qualifiées*
 - 1/8 finales (8 séries à 2)
 - ¼ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - ½ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - Finale 3 et 4 en 2 manches et belle éventuelle
 - Finale 1 et 2 en 2 manches et belle éventuelle
- *Le nombre de qualifiées pourra être revu en fonction du nombre d'engagées sur l'épreuve.*

Pour les places de 9 à 16 et 5 à 8, elles seront déterminées par le temps réalisé lors des qualifications du 200m.

Ordre de départ des 200 m lancés :

- La Championne du Monde en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- La Championne d'Europe en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement (Elite Femmes puis Juniors Femmes).
- Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

KEIRIN

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans Limitation

Distance :

- Le 1er tour de compétition, et les finales sont disputés sur 8 tours de piste sur une piste de 200 m (dont 4 tours derrière vélomoteur).

Séries Qualificatives :

- Pour la composition des séries qualificatives du 1er tour, il sera tenu compte du ranking UCI Elite puis Juniors puis par tirage au sort pour les coureurs ne figurant pas au classement international de l'épreuve.

Le Tournoi sera défini en fonction du nombre d'engagés suivant la réglementation UCI

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- Le 1er tour de compétition, et les finales sont disputés sur 8 tours de piste sur une piste de 200 m (dont 4 tours derrière vélomoteur).

Séries Qualificatives :

- Pour la composition des séries qualificatives du 1er tour, il sera tenu compte du ranking UCI Elite puis Juniors Femmes puis par tirage au sort pour les coureurs ne figurant pas au classement international de l'épreuve

Le Tournoi sera défini en fonction du nombre d'engagées suivant la réglementation UCI

KM

Classement :

- Il sera établi sur la base des temps réalisés par l'ensemble des coureurs engagés. Finale directe

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- 5 tours de piste de 200 m soit 1000 m

Ordre de départ :

- Le Champion du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- 5 tours de piste de 200m soit 1000m

Ordre de départ :

- La Championne du Monde en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- La Championne d'Europe en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite Femmes puis Juniors Femmes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.

• Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite précédents puis Juniors, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

POURSUITE INDIVIDUELLE

Formule : Tournois de poursuite en 2 phases

- Les séries qualificatives (en opposition) qui désigneront les 4 meilleurs coureurs sur la base du temps réalisé
- Les finales : les coureurs ayant réalisé les deux meilleurs temps disputent la finale pour les premières et deuxièmes places, les deux autres disputent la finale pour les troisième et quatrième places

HOMMES (4 Km)

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 20 tours de piste de 200 m

Ordre de départ :

- Le Champion du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors Hommes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les quatre premiers coureurs des championnats de France Elite puis Juniors précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement s'ils sont engagés dans l'épreuve.

FEMMES (4 Km)

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 20 tours de piste de 200 m

Ordre de départ :

- La Championne du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- La Championne d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors Femmes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les 4^{es} coureurs des championnats de France Elite puis Juniors précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement s'ils sont engagés dans l'épreuve.

POURSUITE PAR EQUIPES

Formule :

Les Championnats de France de la poursuite par équipes se disputent dans le cadre d'un seul tournoi en 2 phases :

- Les séries qualificatives (1 équipe en Piste) qui désigneront les 8 meilleures équipes sur la base du temps réalisé.
- Les finales se dérouleront de la manière suivante :
 - *7ème et 8ème temps : Finale 7ème et 8ème place
 - *5ème et 6ème temps : Finale 5ème et 6ème place
 - *3ème et 4ème temps : Finale 3ème et 4ème place
 - *1er et 2ème temps : Finale 1ère et 2ème place

Le jury des arbitres en accord avec le Président de la CN Piste et la DTN, pourra décider de faire courir les séries

qualificatives avec 2 équipes en Piste si cela était nécessaire.

La participation aux phases finales est obligatoire pour toute équipe qualifiée. L'absence au départ non justifiée (sur avis du jury des arbitres) sera sanctionnée financièrement.

Les équipes seront composées de 4 coureurs. La composition de l'équipe peut varier d'une manche à l'autre avec un changement maximum d'une personne. Les directeurs techniques doivent avertir les commissaires de tout changement **au minimum 30 mn** avant que la manche de la compétition en question commence

HOMMES

Structures qualifiées:

- Equipes de Comités Régionaux
- Equipes Professionnelles, Equipes UCI
- Team Nationale Piste Elite
- Equipes de N1 & N2 Route

Nombre de concurrents :

- 1 équipe par comité régional, structure professionnelle, Equipe UCI et Team Nationale Piste, N1 route et N2 route

La priorité sera laissée, aux Equipes Professionnelles, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite puis aux Comités Régionaux, d'engager un coureur sous ses couleurs.

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 20 tours de piste de 200 m

Ordre de départ :

• Lors des séries qualificatives, les quatre ==précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Structures :

- Equipes de Comités Régionaux
- Equipes Professionnelles, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite
- Equipes de N1 & N2 Route

La priorité sera laissée, aux Equipes Professionnelles, Equipes UCI ou Team Nationale Piste Elite, puis aux Comités Régionaux, d'engager un coureur sous ses couleurs.

Nombre de concurrentes :

- Les équipes de Comités Régionaux, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite, N1 route et N2 route, sont composées de 4 concurrentes.

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 20 tours de la piste de 200 m

Ordre de départ :

- Lors des séries qualificatives, les quatre premières équipes des Championnats de France précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement.

COURSE AUX POINTS

RÉGLEMENT :

Si le nombre de coureurs engagés dépasse la limite de la piste, des séries de qualification se déroulent selon le tableau de l'article 3.2.117. Les séries

doivent se dérouler de manière à qualifier jusqu'au nombre maximum de coureurs sur la piste, sans nécessairement qualifier le nombre maximum de coureurs autorisés. Un nombre égal de coureurs est éliminé dans chaque série, au minimum 2 coureurs par série, parmi les coureurs ayant pris le départ de la course

- En cas de manches qualificatives, les classements permettront d'établir l'ordre de départ pour la Finale.
 - au nombre de points marqué lors des qualifications
 - à place égale
 - la manche la plus rapide

Sprints :

Lorsque la cloche est sonnée par le commissaire, la tête de course est définie et déterminante pour l'attribution des points de sprint. Au moment d'un sprint considéré pour le classement, si un ou des coureurs bénéficie(nt) du gain d'un tour, ce ou ces coureurs obtiennent 20 points et les points attribués pour le sprint.

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- Qualifications sur 14 km (70 tours - 7 classements)
- Finale sur 30 Km (150 tours - 15 classements)

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 10 Km (50 tours - 5 classements).
- Finale sur 20 Km (100 tours - 10 classements)

OMNIUM

Pour la course Scratch, l'ordre de départ doit être, pour les catégories Elite et Juniors Hommes et Femmes, basé sur le dernier classement UCI de l'omnium.

Puis il sera tenu compte du classement des manches de qualification (si nécessaire). Pour la course aux points, l'Elimination et la course Tempo, cet ordre sera basé sur le classement intermédiaire actuel de l'Omnium.

Tous les coureurs enregistrés devront en premier lieu participer à des manches qualificatives de Course aux Points se déroulant sur la distance et le nombre de sprints définis dans la réglementation des qualifications de Course aux Points. Les manches devront se dérouler sur plus de la moitié de la distance de la course aux points finale de manière à qualifier jusqu'au nombre de coureur maximum de la piste, sans nécessairement qualifier le nombre maximum de coureurs autorisés. Un nombre égal de coureurs devra être qualifié dans chaque manche pour participer à l'Omnium. Un nombre égal de coureurs est éliminé dans chaque manche, au minimum 2 coureurs par manche, parmi les coureurs ayant pris le départ de la course.

HOMMES

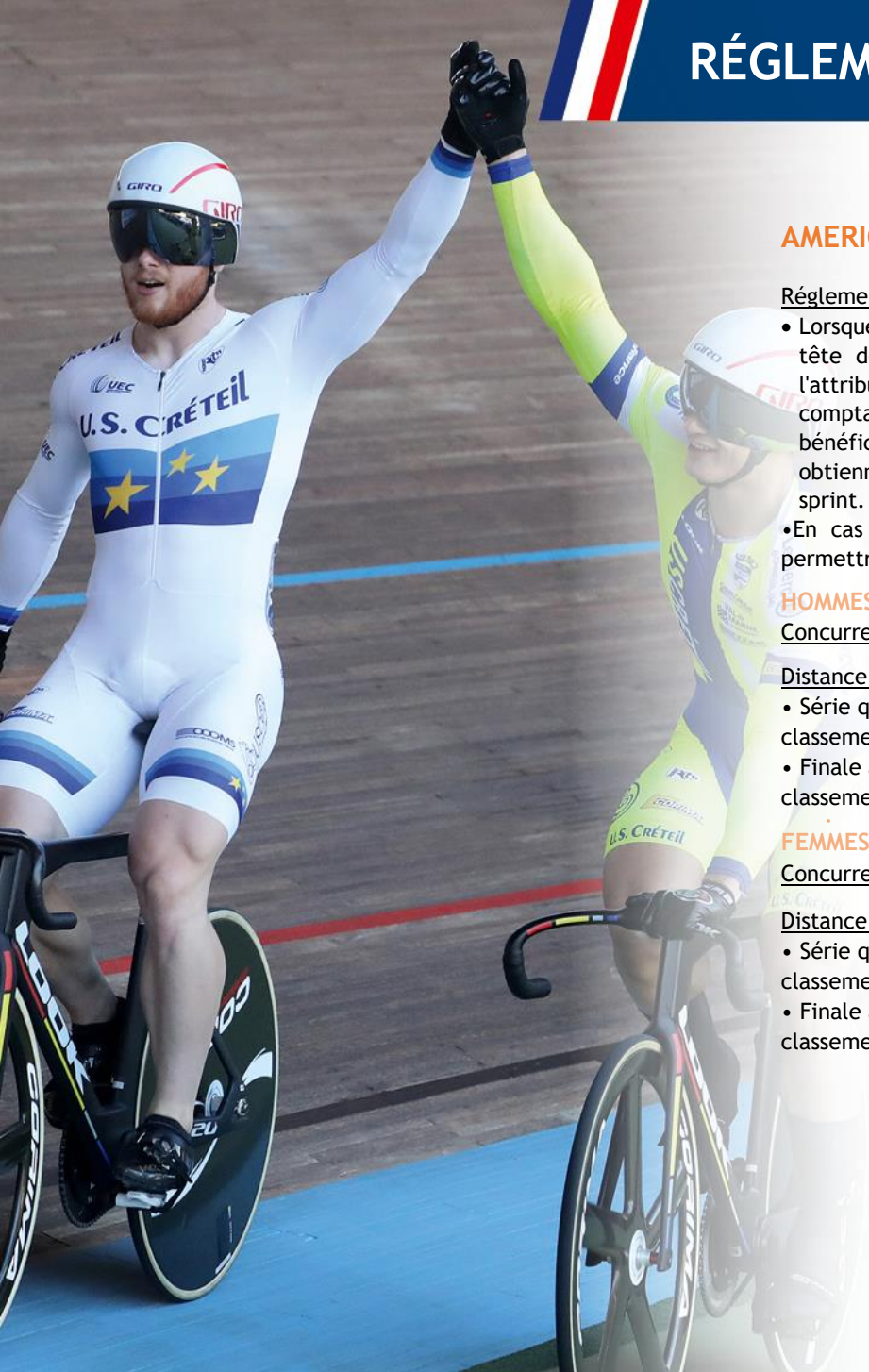
Concurrents qualifiés : Sans limitation

- I. Scratch : 10 Km soit 50 tours.
- II. Course Tempo : 10 Km soit 50 tours.
- III. Elimination
- IV. Course aux points : 24 Km soit 120 tours

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

- I. Scratch : 10 Km soit 50 tours.
- II. Course Tempo : 10 Km soit 50 tours.
- III. Elimination
- IV. Course aux points : 20 Km soit 100 tours



AMERICAINE

Réglementation

- Lorsque la cloche est sonnée par le commissaire, la tête de course est définie et déterminante pour l'attribution des points de sprint. Si dans un tour comptant pour le classement, un ou des coureurs bénéficie(nt) du gain d'un tour, il obtient/ils obtiennent 20 points et les points attribués pour le sprint.
- En cas de manches qualificatives, les classements permettront d'établir l'ordre de départ pour la Finale.

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 24 Km (120 tours - 12 classements)
- Finale à 15 équipes sur 50 Km (250 tours - 25 classements)

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 14 Km (70 tours - 7 classements)
- Finale à 15 équipes sur 30 Km (150 tours - 15 classements)



Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>